



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur  Google play

EDUCATION

02

SOCIAL

03

ECONOMIE

02

SANTE PUBLIQUE

02

ADMINISTRATION

12

RURAL

02

ENERGIE

01

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1682

13 Novembre 2018

13 November 2018

6 : 00 Pm/18 H:00

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	00003286/DC/CIPM-UDO/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/18 du 0 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00003286/DC/CIPM-UDO/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/18 DU 05/11/2018 POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE DE FONCTION À LA FACULTÉ DE GÉNIE INDUSTRIEL DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA- EXERCICES 2018 ET 2019.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	20-11-2018

2

Reference	007/AONO/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/AER/DG/DARH/CIPM/2018 DU 12 NOVEMBRE 2018, POUR LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE L'AER EN ASSURANCE MALADIE ET DES VÉHICULES EN RISQUE AUTOMOBILE, POUR LA PÉRIODE DU 01IER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	12-12-2018

3

Reference	006/AONO/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/AER/DG/DARH/CIPM/2018 DU 12 NOVEMBRE 2018, POUR LA SURVEILLANCE ET LA SÉCURISATION DES PERSONNES ET DES BIENS DE L'AER, POUR LA PÉRIODE DU 01IER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	13-12-2018

4

Reference	01/AOIR/BMN/CPM/2018 DU 12 NOVEMBRE 2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°01/AOIR/BMN/CPM/2018 DU 12 NOVEMBRE 2018 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE DE POSITIONNEMENT STRATEGIQUE DE(S) FILIERE(S) DU SECTEUR DE L'AGROALIMENTAIRE EN 04 LOTS.FINANCEMENT : BUDGET DU BMN /AFD - 3E C2D - R1.1 RENFORCER LES CAPACITÉS DU SECTEUR CONSEIL ET APPUYER INSTITUTIONNELLEMENT LE BMN
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	26-12-2018

5

Reference	041/DC/CIPM/18 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N° 041/DC/SNI/CIPM/18 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CLIMATISATION, DE PLOMBERIE-SANITAIRES ET DE PROTECTION INCENDIE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	03-12-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	040/DC/CIPM/18 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N°040/DC/SNI/CIPM/18 POUR LE SUIVI ET L'EXPLOITATION DU POSTE DE CONTROLE DE SECURITE (PCS) DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	03-12-2018

7

Reference	02/C/MINDDLOC/RCE/DHS/CNK/2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°02/C/MINDDLOC/RCE/DHS/CNK/2018 DU 09 NOV 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AAONO/MINDDLOC/RCE/CNK/CPM/2018 DU 05/10/2018 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CHAMPS DE CANNES-CARREFOUR KOMBO-VILLAGE KOMBO (LIMITE SIMBANE) DANS LA COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE. L=4KM.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

8

Reference	01/C/MINDDLOC/RCE/DHS/CNK/2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°01/C/MINDDLOC/RCE/DHS/CNK/2018 DU 09 NOV 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AAONO/MINDDLOC/RCE/CNK/CPM/2018 DU 05/10/2018 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE MEBOLO-FLEUVE SANAGA DANS LA COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE. L=7KM (PHASE 1 : 2,5KM)
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

9

Reference	COMMUNIQUE Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/18/AONR/CSPH/CIPM DU 30 JUILLET 2018 RELATIF A LA REALISATION D'UNE MISSION D'ASSISTANCE A LA TRANSITION COMPTABLE VERS LE NOUVEAU SYSTEME COMPTABLE OHADA REVISE « SYSCOHADA » A LA CSPH.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

10

Reference	86/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP. DU 12/11/2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°86/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP. DU 12 NOVEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°22/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 27 SEPTEMBRE 2018
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

11

Reference	1237/18/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CEN/CPM/18 DU 20 SEPTEMBRE 2018, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX, TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE LA CENAME
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	ADDITIF Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CFC/CIPM/2018 DU 16/10/2018 POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DU GROS ŒUVRE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

13	Reference	01/C/CMBA/M/SG/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°01/C/CMBA/M/SG/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION N°01/DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CDPM-HS/2018 DU 02 OCTOBRE 2018 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME DE MBANDJOCK DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA – REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

14	Reference	08/MINFI/DGD/CMPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°08/MINFI/DGD/CMPM DU 12 NOV 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/MINFI/DGD/CMPM-DGD/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVEUR PRINCIPAL DE PRODUCTION ET D'UN SERVEUR DE BACK-UP EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE DU COMMERCE EXTERIEURE (SYGEC) A LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

15	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/18/AONR/CSPH/CIPM DU 30 JUILLET 2018 RELATIF A LA REALISATION D'UNE MISSION D'ASSISTANCE A LA TRANSITION COMPTABLE VERS LE NOUVEAU SYSTEME COMPTABLE OHADA REVISE « SYSCOHADA » A LA CSPH.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

16	Reference	591/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP DU 12/11/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N°591/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP DU 12 NOVEMBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE DEUX CONTRATS AU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

17	Reference	01/D/MINAT/RCE/DHS/P/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N°01/D/MINAT/RCE/DHS/P/2018 DU 09 NOV 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AAONO/MINDDLOC/RCE/CNK/CPM/2018 DU 05/10/2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LESTRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE MEBOLO-FLEUVE SANAGA DANS LACOMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE L=7KMPHASE 1 : L= 2,5KM
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	02/D/MINDDLOC/RCE/DHS/CNK/2018 Lire
	Titre/objet	DECISIONN°02/D/MINDDLOC/RCE/DHS/CNK/2018 DU 09 NOV 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AAONO/MINDDLOC/RCE/CNK/CPM/2018 DU 05/10/2018 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LESTRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CHAMPS DE CANNES-CARREFOUR KOMBO-VILLAGE KOMBO (LIMITE SIMBANE) DANS LA COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE L=4KM
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

19	Reference	1234/18/D/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0071A0NO/CEN/CPM/18 DU 20 SEPTEMBRE 2018, LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE, RELATIF À LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX, TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE LA CENAME
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

20	Reference	28/D/CMBA/M/SG/18 Lire
	Titre/objet	DECISIONN°28/D/CMBA/M/SG/18 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE DOSSIER DE CONSULTATION N°01/DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CDPM-HS/2018 DU 02 OCTOBRE 2018 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME DE MBANDJOCK DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA – REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

21	Reference	07/MINFI/DGD/CMPM Lire
	Titre/objet	DECISION N°07/MINFI/DGD/CMPM DU 12 NOV 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/MINFI/DGD/CMPM-DGD/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVEUR PRINCIPAL DE PRODUCTION ET D'UN SERVEUR DE BACK-UP EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE DU COMMERCE EXTERIEURE (SYGEC) A LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

22	Reference	ADDITIF N°02/A/PRC/MINDDEVEL/CAD5/2018 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°02/A/PRC/MINDDEVEL/CAD5/2018 RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 016/AONO/PR/MINDDEVEL/CAD5/2018 DU24 OCTOBRE 2018 POUR LA CONSTRUCTION DE L'ETAGE SUPERIEURE DE LA MATERNITE : LOTI ET EQUIPEMENT DU BLOC OPERATOIRE DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE BONAMOUSSADI/LOT2, DEPARTEMENT DU WOURI, ARRONDISSEMENT DE DOUALA V.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

23	Reference	ADDITIF N° 001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 001/AD/JO3.06/C/SG/STDU/EMO
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference	ADDITIF N° 001/AD/JO3.06/C/SG/STDU/EMO Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/JO3.06/C/SG/STDU/EMO DU 30/10/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE LEVALEBODO DANS L'ARRONDISSEMENT D'ELIG MFOMO PK 04+800), PORTEE : 6 ML HAUTEUR DES CULEES ? 3ML
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

25

Reference	ADDITIF N° 01/AD/JO3.06/C/SG/STDU/EMO Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/ JO3.06/ C/SG/STDU/EMO/2018 DU 30/10/2018,POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE : AKAK (CHEFFERIE) – NKOLOSSAN (6 KM), DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

26

Reference	ADDITIF N° 001/AD/JO3.06/C/SG/STDU/EMO Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C/JO3.06/SG/STDU/EMO /2018 DU 30/10/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE : ELIG-BITSETSA –NIGA – ABANG ESSONO - ENOBITA (12.00KM), DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

27

Reference	N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 Lire
Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	15-11-2018

UNIVERSITÉ DE DOUALA

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N°00003286/DC/CIPM-UDO/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/18 DU 05/11/2018 POUR LA FOURNITURE D'UN
VÉHICULE DE FONCTION À LA FACULTÉ DE GÉNIE INDUSTRIEL DE L'UNIVERSITÉ DE
DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA- EXERCICES 2018 ET 2019.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
FS 465-541401-222000

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget pour le compte de l'année budgétaire 2018 et en vue de faciliter la mobilité des Responsables Administratifs, le Recteur de l'Université de Douala lance une consultation pour une demande de cotation en vue de l'acquisition d'un véhicule de fonction à la FGI de l'Université de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente demande de cotation comprennent la fourniture du véhicule de fonction y compris plaques CEMAC, carte grise et autres accessoires.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ladite prestation est de **41 000 000 FCFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent dossier de consultation est ouverte à tous les concessionnaires automobiles installés au Cameroun.

5. Financement

Les prestations objet de la présente Consultation sont financées par le Budget de la FGI de l'Université de Douala - Exercice 2018-2019. Imputation : **FS 465-541401-222000**. Le coût prévisionnel de ladite prestation est de **41 000 000 FCFA**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au bureau du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n° 2, téléphone : 699 25 85 04 / 675 18 70 36, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM) sise à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n° 2 dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille)** francs CFA payée au compte spécial CAS-ARMP n° 335988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), ouvert à cet effet dans les agences BICEC du Cameroun.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **huit (08) exemplaires** dont un (01) original et (07) copies marquées comme tels, devra parvenir au bureau du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n° 2, téléphone : 699 25 85 04 / 675 18 70 36; au plus tard **le 20/11/2018 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« Demande de Cotation n°00003286/DC/CIPM-UDO/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/18 du 05/11/2018 pour la fourniture d'un véhicule de fonction à la Faculté de Génie Industriel de l'Université de Douala »
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".**

9. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de quinze (15) jours.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **800 000** (huit cent mille) francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur et devront obligatoirement être datées de **moins de trois (03) mois** ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative et financière se fera en un temps et aura lieu **le 20/11/2018 à 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Douala dans la Salle de réunion de la CIPM, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- L'évaluation des offres se fera conformément aux critères ci-après pouvant entraîner élimination :
- Absence d'une pièce du Dossier administratif ou non-conformité au-delà de 48 heures ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Spécifications techniques non conformes ;
- Absence de la Déclaration sur l'honneur par le soumissionnaire dans son offre technique, de n'avoir pas abandonné un marché au cours des (03) trois dernières années et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Non-respect d'une spécification technique.

Critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur la conformité de l'offre avec les spécifications techniques.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre qualifiée techniquement sera la moins disante après corrections éventuelles des offres financières, en combinant les notes technique et financière.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (CDIEM), Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n° 2, téléphone 699 25 85 04 / 675 18 70 36.

NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

DOUALA le 5 Novembre 2018

Le RRECTEUR

ETOA François Xavier

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/AER/DG/DARH/CIPM/2018 DU 12 NOVEMBRE 2018, POUR LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE L'AER EN ASSURANCE MALADIE ET DES VÉHICULES EN RISQUE AUTOMOBILE, POUR LA PÉRIODE DU 01ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'AER lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la couverture du personnel de l'AER en assurance maladie et des véhicules en risque automobile.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en deux(02) lots distincts :

Lot 1 : Couverture du personnel AER en assurance maladie

Lot 2 : Couverture des véhicules AER en risque automobile

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de quarante millions (40 000 000) de francs CFA dont vingt cinq millions (25 000 000) pour l'assurance maladie et quinze millions (15 000 000) pour la couverture en risque automobile.

4. Allotissement

Les prestations à exécuter sont réparties en deux(02) lots distincts :

Lot 1 : Couverture du personnel AER en assurance maladie

Lot 2 : Couverture des véhicules AER en risque automobile

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux compagnies d'assurances implantées au Cameroun, agréées par le MINFI et admises à assurer la prestation d'assurance maladie et ou automobile, conformément aux exigences du code CIMA.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget de fonctionnement de l'AER, exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de l'AER, dès publication du présent Avis au Journal Des Marchés Publics et par voie d'affichage au siège de l'AER.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés de l'AER dès publication du présent Avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de cinquante sept mille(57 000) francs CFA auprès de la **BICEC Agence Centrale de Yaoundé Compte N° 335 988**, au profit du **Compte Spécial CAS - ARMP**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous plis scellés, au Service des Marchés de l'AER, sis au quartier Nylon Bastos, à Yaoundé, au plus tard le **12/12/2018 à 14 heures précises**, et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/AER/DG/DARH/CIPM/2018 du 12 novembre 2018, pour la couverture du personnel de l'AER en assurance maladie et des véhicules en risque automobile, Pour la période du 01^{er} janvier au 31 décembre 2019. "A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".

10. Delai de Livraison

Les prestations sus évoquées s'effectueront du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le MINFI d'un montant de **cinq cent mille francs (500 000) FCFA pour le lot 1 et trois cent mille (300 000) francs CFA pour le lot 2**, valable pendant soixante (60) jours au – delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le MINFI d'un montant de **cinq cent mille francs (500 000) FCFA pour le lot 1 et trois cent mille (300 000) francs CFA pour le lot 2**, valable pendant soixante (60) jours au – delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, devront impérativement être produites en originaux, ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du RPAO. Chaque soumissionnaire présentera un dossier administratif unique, une offre technique et une offre financière pour chacun des lots.

Les pièces administratives devront obligatoirement être datées d'au plus trois mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **12/12/2018**, dans la salle de conférences de l'AER à partir de **15 heures**, par la CIPM-AER, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. L'ouverture des offres financières se fera après l'analyse des offres techniques par la même Commission à une date ultérieure. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite sur la base des critères prédéfinis auxquels seront attribués les points de manière à atteindre la note globale de 100 points. Ces critères ont été groupés par rubriques ainsi qu'il suit : Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Absence d'agrément,
- Dossier administratif incomplet ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives,
- Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- non-respect du tarif minimum officiel obligatoire (en cas de RC automobile).

Critères essentiels

Critères d'évaluation technique – Assurance maladie

N°	Critères	Notation (points)
01	Présentation générale de l'offre	03
02	Références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (joindre première et dernière page du marché)	05
03	Références spécifique du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	10
04	Description détaillée des garanties offertes	10
05	Modalités de mise en jeu de la garantie	12
06	Couverture des engagements réglementés	20
07	Couverture de la marge de solvabilité	15
08	Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années	20
09	Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	05
	Total	100

Critères d'évaluation technique – Assurance automobile

N°	Critères	Notation (points)
1	Présentation générale de l'offre	03

2	Références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (joindre première et dernière page du marché)	05
3	Références spécifique du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	10
4	Description détaillée des garanties offertes	10
5	Modalités de mise en jeu de la garantie	12
6	Couverture des engagements réglementés	20
7	Couverture de la marge de solvabilité	15
8	Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années	20
9	Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	05
	TOTAL	100

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

15. Attribution

L'Assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires liés à cet Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Agence d'Electrification Rurale BP 30704 Yaoundé, à la Sous-Direction Administrative, Service des Marchés, sis au quartier Nylon-Bastos à Yaoundé, Tél : 222 21 23 84/85, Fax : 222 21 23 81.

YAOUNDE le 12 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOUSSA OUSMANOU

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/AER/DG/DARH/CIPM/2018 DU 12 NOVEMBRE 2018, POUR LA SURVEILLANCE ET LA SÉCURISATION DES PERSONNES ET DES BIENS DE L'AER, POUR LA PÉRIODE DU 01IER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur général de l'AER lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la surveillance et la sécurisation des personnes et des biens de l'AER pour le compte de l'exercice 2019.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres portent sur la surveillance et la sécurisation des locaux de l'AER pour le compte de l'exercice 2019 telles que décrites dans les termes de référence contenus dans le présent Dossier d'Appel d'Offres. Les prestations seront réparties ainsi qu'il suit :

Immeuble siège de l'AER sis au Quartier Nylon Bastos à Yaoundé ;
Résidence du Directeur Général à Yaoundé Dragages ;
Résidence du Directeur Général Adjoint à Yaoundé Mimboman ;
Locaux AER sis à la nouvelle route Bastos (DET) ;
Locaux AER sis au quartier Bastos (lieu-dit ambassade d'Italie) à Yaoundé (RUMPI) ;
Locaux AER sis au quartier Etoudi à Yaoundé (Immeuble ECOBANK) ;
Antenne AER du Nord-Ouest à Bamenda (Foncha Street) ;
Antenne AER du Nord à Garoua (Marouaré).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quarante huit millions de francs CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux sociétés de droit camerounais, spécialisées dans la surveillance et la sécurité des locaux, agréé par l'autorité compétente.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de l'AER, exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Administrative et des Ressources Humaines / Service des Marchés à l'Immeuble siège de l'AER sis au quartier Nylon-Bastos à Yaoundé, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Administrative et des Ressources Humaines / Service des Marchés à l'immeuble siège de l'AER, sis au quartier Nylon-Bastos à Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de soixante trois mille (63 000) francs CFA dans le Compte d'Affectation Spécial (CAS) ARMP **N°335988** ouvert auprès de la BICEC Yaoundé, Agence Centrale. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous plis scellés, au Service des Marchés de l'AER, sis au quartier Nylon Bastos, à Yaoundé, au plus tard le **13 décembre 2018 à 14 heures précises**, et devra porter la mention suivante : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/AER/DG/DARH/CIPM/2018du 12 novembre 2018, Pour la surveillance et la sécurisation des personnes et des biens de l'AER, Pour la période du 01^{er} janvier au 31 décembre 2019 "A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

10. Délai de Livraison

Les prestations sus évoquées s'effectueront du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du RPAO. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du RPAO. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **13/12/2018** dans la salle de conférences de l'AER à partir de **15 heures**, par la CIPM-AER, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 75% des points. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Pièces substituées, falsifiées ou fausses déclarations ;
- Pièces administratives incomplètes ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence de la copie du contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle ;
- Absence d'agrément délivré par l'autorité compétente ;
- Note technique inférieure à 75 points sur les critères essentiels.

Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- ~~Références professionnelles (réalisations similaires accompagnées de justificatifs) ;~~

- Moyens humains (effectifs, qualifications, expérience du personnel employé, etc....) ;

- Moyens logistiques et méthodes ;
 - Représentativité et organisation du travail.

Critères d'évaluation technique

<u>Critères</u>	<u>Notation (point)</u>
Présentation général de l'offre	05
Références du soumissionnaire dans les prestations similaire durant les cinq dernières années (joindre première et dernière pages du marché)	30
Moyens humains (effectifs, qualifications, expérience du personnel employé, etc....)	30
Moyens logistiques et méthodes (matériels de travail, moyens de contrôle....)	30
Représentativité dans différentes villes où travaille l'AER et organisation du travail (liaison avec le point focal de l'AER...)	05
TOTAL	100

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection du mieux disant, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Administrative et des ressources Humaines / Service des Marchés à l'immeuble siège de l'AER, sis au quartier Nylon-Bastos à Yaoundé, BP 30704, Tél : 222 21 23 84/85, Fax : 222 21 23 81.

Pour tout acte de corruption constaté, bien vouloir appeler ou envoyer un message SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 12 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOUSSA OUSMANOU

BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°01/AOIR/BMN/CPM/2018 DU 12 NOVEMBRE 2018 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE DE POSITIONNEMENT STRATEGIQUE DE(S) FILIERE(S) DU SECTEUR DE L'AGROALIMENTAIRE EN 04 LOTS FINANCEMENT : BUDGET DU BMN /AFD - 3E C2D – R1.1 RENFORCER LES CAPACITÉS DU SECTEUR CONSEIL ET APPUYER INSTITUTIONNELLEMENT LE BMN

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de son programme d'appui aux entreprises à la mise à niveau, et le renforcement de son dispositif institutionnel, le Bureau de Mise à Niveau des entreprises lance un Appel d'Offres international restreint relatif au recrutement d'un consultant chargé de la réalisation d'une étude de positionnement stratégique de(s) filière(s) du secteur de l'agroalimentaire.

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt pour pré qualification N°003/AAMI/BMN/CPM du 27 juillet 2018 publié dans le journal des marchés publics de l'ARMP le 01^{er} août 2018 puis sur le site www.bmncameroon.org.

2. Consistance des prestations

Les travaux en tenant compte des spécificités de la mission tel que précisé dans les termes de référence doivent permettre la réalisation d'une étude de positionnement stratégique de(s) filière(s) du secteur de l'agroalimentaire en 04 Lots :

Lot 1 : Réalisation d'une étude de positionnement stratégique relative au Travail des grains et fabrication de produits amylacés

Lot 2 : Réalisation d'une étude de positionnement stratégique relative aux Oléagineux et aliments pour animaux

Lot 3 : Réalisation d'une étude de positionnement stratégique relative aux Lait, fruits et légumes et autres produits alimentaires

Lot 4 : Réalisation d'une étude de positionnement stratégique relative au Tabac

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats pré qualifiés le 21 septembre 2018 :

N°	Nom du Bureau d'études	Adresses
1	IDEACONSULT INTERNATIONAL	Immeuble Equinoxe-Bloc B. les Bergers du Lac-1053 Tunis- TUNISIE. Tél ; +216 70 021 700
2	EXPONENTIEL GROUP sarl	BP 34521 Yaoundé-CAMEROUN. Tél 697376659
3	PERFORMANCES MANAGEMENT	BP 12609 Douala –CAMEROUN Tél.696055377
4	CONSORTIUM BRIMOTECH / BERGER / KAFINVEST	BP 7869 Yaoundé-CAMEROUN. Tél 677697525

4. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est conjointement financée par le Budget du Bureau de Mise à Niveau de l'exercice 2018 à travers le 3^e C2D inscrit sur la ligne d'imputation budgétaire R1.1 : Renforcer les capacités du secteur

conseil et appuyer institutionnellement le BMN.

Lot n°	Désignation	Coût forfaitaire FCFA TTC
1	Réalisation d'une étude de positionnement stratégique relative au Travail des grains et fabrication de produits amylacés	22 446 507
2	Réalisation d'une étude de positionnement stratégique relative aux Oléagineux et aliments pour animaux	24 446 507
3	Réalisation d'une étude de positionnement stratégique relative aux Lait, fruits et légumes et autres produits alimentaires	24 446 507
4	Réalisation d'une étude de positionnement stratégique relative au Tabac	14 446 507

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Bureau de Mise à Niveau (BMN), BP 12278 Yaoundé, Téléphone : (237) 222 20 88 23, Email : bmncmr@yahoo.fr, site web : www.bmncameroon.org, sis à Yaoundé NLONGKAK derrière les services de la Région du Centre, entrée de la brigade de gendarmerie dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à Yaoundé au Bureau de Mise à Niveau (BMN), BP 12278 Yaoundé, Téléphone : (237) 222 20 88 23, Email : bmncmr@yahoo.fr, site web : www.bmncameroon.org, sis à Yaoundé NLONGKAK derrière les services de la Région du Centre, entrée de la brigade de gendarmerie dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement du trésor public d'une somme non remboursable de **75 000 Francs CFA (Soixante-quinze mille francs CFA)**

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires dont 01 original et 06 copies marqués comme tels, devra parvenir à Yaoundé au Bureau de Mise à Niveau (BMN), BP 12278 Yaoundé, Téléphone : (237) 222 20 88 23, Email : bmncmr@yahoo.fr, site web : www.bmncameroon.org, sis à Yaoundé NLONGKAK derrière les services de la Région du Centre, entrée de la brigade de gendarmerie au plus tard **le 26 décembre 2018 à 12 heures** devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°01/AOIR/BMN/CPM/2018 DU 12 NOVEMBRE 2018
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE DE
POSITIONNEMENT STRATEGIQUE DE(S) FILIERE(S) DU SECTEUR DE L'AGROALIMENTAIRE
En 04 Lots**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Les cautions sont valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Les montants des cautions sont indiqués dans le tableau suivant :

Lots	Lot 1	Lot 2	Lot 3	Lot 4
Montant de la caution en FCFA	440 000	480 000	480 000	280 000

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (ARMP, services des impôts, Préfecture, Sous-préfecture, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

~~Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été~~

établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et techniques aura lieu **le 26 décembre 2018 à 13 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés auprès du MINEPAT dans la salle de réunion du BMN sise à Yaoundé NLONGKAK derrière les services de la Région du Centre, entrée de la brigade de gendarmerie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

L'ouverture des offres financières se fera ultérieurement, après évaluation des offres techniques et vérification des pièces administratives, et ne concernera que les soumissionnaires ayant un dossier administratif complet et conforme et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 75 %.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à ces séances d'ouverture.

11. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative au-delà de 48 h ;
3. Diplôme non conforme ;
4. Absence du niveau d'expérience minimum requis pour les différents experts ;
5. Note technique inférieure à 75 % ;
6. Absence d'une pièce administrative,
7. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

2- Critères essentiels

1. La présentation de l'offre technique et de l'offre financière ;
2. Les références du soumissionnaire ;
3. Méthodologie du consultant ;
4. L'expérience du soumissionnaire

La note technique minimale requise pour l'ouverture de l'offre financière est de 75%.

3- Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi sur la base des critères de sélection fournis dans le présent dossier d'appel d'offre.

4- Nombre maximum de lots : (le cas échéant)

Chaque cabinet peut soumissionner à autant de lots qu'il souhaite, mais ne pourra présenter un même expert pour plus d'un lot tel que défini dans les termes de référence du présent DAO.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **120 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables (entre 08 heures et 16 heures) au Bureau de Mise à Niveau (BMN), BP 12278 Yaoundé, Téléphone : (237) 222 20 88 23, Email : bmncmr@yahoo.fr , site web : www.bmncameroon.org , sis à Yaoundé NLONGKAK derrière les services de la Région du Centre, entrée de la brigade de gendarmerie.

YAOUNDE le 12 Novembre 2018

Le DIRECTEUR

MBEDEY ELOMBAT CHANTAL

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N° 041/DC/SNI/CIPM/18
POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CLIMATISATION, DE
PLOMBERIE-SANITAIRES ET DE PROTECTION INCENDIE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général de la SNI envisage de faire exécuter les prestations décrites à la pièce 2.2 du présent dossier de Demande de Cotation

2. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises ayant une expérience dans le domaine concerné

3. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802 de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802 de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

5. Remises des offres

Les offres présentées en sept exemplaires dont un original et six copies marquées comme tels devront être déposées au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802 de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), au plus tard le **03 décembre 2018 à 13 heures** sous enveloppe scellée adressée au Maître d'Ouvrage et portant uniquement la mention : **Consultation N° ..041../DC/SNI/CIPM/18 pour l'entretien et la maintenance des installations de climatisation, de plomberie-sanitaires et de protection incendie de l'Immeuble Siège de la SNI. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.**

6. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **03 décembre 2018 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI dans la salle de réunions 721 (7^{ème} étage) de l'immeuble siège de la SNI.

7. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires	Critères essentiels
------------------------	---------------------

- Dossier administratif incomplet - Fausse déclaration ou pièce administrative falsifiée - Non respect de dix-huit (18) sous-critères essentiels sur vingt quatre (24) - Non justification d'au moins deux (2) références dans le domaine de la maintenance des équipements de climatisation et plomberie-sanitaires dans un IGH ou un ERP au cours des trois (3) dernières années, d'un montant cumulé supérieur ou égal à cinquante millions (50 000 000) F CFA - Omission d'un prix unitaire du devis quantitatif et estimatif	- Présentation des offres (trois sous-critères) - Références dans les prestations similaires (dix sous-critères) - Personnel d'encadrement (neuf sous-critères) - Matériels (deux sous-critères)
---	--

YAOUNDE le 13 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N°040/DC/SNI/CIPM/18
POUR LE SUIVI ET L'EXPLOITATION DU POSTE DE CONTROLE DE SECURITE (PCS) DE L'IMMEUBLE
SIEGE DE LA SNI**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général de la SNI envisage de faire exécuter les prestations décrites à la pièce 2.2 du présent dossier de Demande de Cotation.

2. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises ayant une expérience dans le domaine concerné

3. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802, 8^{ème} étage, de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802, 8^{ème} étage, de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

5. Remises des offres

Les offres présentées en sept exemplaires dont un original et six copies marquées comme tels devront être déposées au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802, 8^{ème} étage, de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), au plus tard le **03 décembre 2018 à 14 heures** sous enveloppe scellée adressée au Maître d'Ouvrage et portant uniquement la mention : **Consultation N° ..040.. /DC/SNI/CPM/18 pour le suivi et l'exploitation du Poste de Contrôle de Sécurité (PCS) de l'Immeuble Siège de la SNI. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.**

6. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **03 décembre 2018 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI dans la salle de réunions 721, 7^{ème} étage, de l'immeuble siège de la SNI.

7. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Critères éliminatoires	Critères essentiels
------------------------	---------------------

- Dossier administratif incomplet - Fausse déclaration ou pièce administrative falsifiée - Non respect de onze (11) sous-critères essentiels sur quinze (15) - Non justification d'au moins une (1) référence dans le domaine du suivi et de l'exploitation du Poste de Contrôle de Sécurité (PCS) d'un IGH ou d'un ERP, d'un montant minimum de vingt millions (20 000 000) F CFA - Omission d'un prix unitaire du devis quantitatif et estimatif	- Présentation des offres (deux sous-critères) - Références dans les prestations similaires (deux sous-critères) - Personnel technicien (huit sous-critères) - Matériels (trois sous-critères)
--	---

YAOUNDE le 8 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

COMMUNE DE NKOTENG

COMMUNIQUE N°02/C/MINDDLOC/RCE/DHS/CNK/2018 DU 09 NOV 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AAONO/MINDDLOC/RCE/CNK/CPM/2018 DU 05/10/2018 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CHAMPS DE CANNES-CARREFOUR KOMBO-VILLAGE KOMBO (LIMITE SIMBANE) DANS LA COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE. L=4KM.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NKOTENG, communique :
Par DECISION N°02/D/MINDDLOC/RCE/DHS/CNK/2018 DU _____,
Le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Montant lu TTC	Montant corrigé TTC	RANG	Observations
ETS JAB'S ET FRERES	27 000 000	26 880 749	1 ^{er}	- RAS et Moins-Disant
ETS CAMEROON FACTORING & DEVELOPMENT BP: 34420 Yaoundé	-	-	ELIMINE	NOTE TECHNIQUE (63.3

Le soumissionnaire **ETS JAB'S ET FRERES, BP : 29 Nanga-Eboko**, est retenu pour les travaux de réhabilitation de la communale Champs de Cannes-Carrefour KOMBO-VILLAGE KOMBO (LIMITE SIMBANE) dans la Commune de NKOTENG Département de la Haute-Sanaga – Région du Centre, pour un montant de **F CFA vingt six millions huit cent quatre-vingt sept cent quarante-neuf (26 880 749) TTC, pour un délai de trois (03) mois calendaires.**

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** suivant à la **Mairie de NKOTENG** pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondant.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

NKOTENG le 9 Novembre 2018

Le MAIRE

NGOURANG ETIENNE

COMMUNE DE NKOTENG

COMMUNIQUE N°01/C/MINDDLOC/RCE/DHS/CNK/2018 DU 09 NOV 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AAONO/MINDDLOC/RCE/CNK/CPM/2018 DU 05/10/2018 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE MEBOLO-FLEUVE SANAGA DANS LA COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE. L=7KM (PHASE 1 : 2,5KM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NKOTENG, communique :
Par DECISION N°01/D/MINDDLOC/RCE/DHS/CNK/2018 DU _____,
Le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Montant lu TTC	Montant corrigé TTC	Montant TTC 1 ^{er} phase	RANG
ETS CAMEROON FACTORING & DEVELOPMENT BP: 34420 Yaoundé	23 912 618	23 912 618	23 912 618	1^{er}
ETS ROYAL BUSINESS COMPANY BP: 29 Nanga-Eboko	25 000 000	25 000 000	25 000 000	2^{eme}

Le soumissionnaire **ETS CAMEROON FACTORING & DEVELOPMENT, BP : 34420 Yaoundé**, est retenu pour les travaux de ré MEBOLO-Fleuve SANAGA dans la Commune de NKOTENG, Département de la Haute-Sanaga – Région du Centre, pour un mo **millions neuf cent douze mille six cent dix-huit (23 912 618) TTC, pour un délai de trois (03) mois calendaires.**
Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours qu NKOTENG** pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondant.
Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-

NKOTENG le 9 Novembre 2018

Le MAIRE

NGOURANG ETIENNE

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/18/AONR/CSPH/CIPM DU 30 JUILLET 2018 RELATIF A LA REALISATION D'UNE MISSION D'ASSISTANCE A LA TRANSITION COMPTABLE VERS LE NOUVEAU SYSTEME COMPTABLE OHADA REVISE « SYSCOHADA » A LA CSPH.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH), Maître d'Ouvrage, informe les soumissionnaires de la consultation susmentionnée, que la société ci-après a été retenue pour l'exécution des prestations, objet dudit Appel d'Offres :

Objet	Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Réalisation d'une mission d'assistance à la transition comptable vers le nouveau système comptable OHADA révisé « SYSCOHADA » à la CSPH.	MAZARS CAMEROUN BP: 3791 Douala	49.952.513	Trois (03) mois

La société concernée est par conséquent invitée dès publication du présent communiqué, à prendre l'attache du Chef de Département des Affaires Communes, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Bureau des Marchés de la CSPH.

Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus./-

YAOUNDE le 12 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OKIE JOHNSON NDOH

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N°86/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP. DU 12 NOVEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°22/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 27 SEPTEMBRE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

COMMUNIQUE :

Les entreprises ci-après désignées sont déclarées attributaires des contrats, objetde l'Appel d'Offres National Ouvert N° 22/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 27 SEPTEMBRE 2018, pour les travaux de construction de clôtures au Lycée Technique de NKOLBISSON (Phase 1) et au Lycée Technique d'EKOUNOU, de la manière suivante :

N°AO	Lot	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAIS (JOURS)
22	1	Travaux de construction d'une clôture au Lycée Technique de NKOLBISSON (Phase 1)	ETS NEPTURNE	52 25 334 06 220020 2222 411	50 643 060	60
	2	Travaux de construction d'une clôture au Lycée Technique d'EKOUNOU	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LE LOGIS	52 25 334 06 220020 2222 411	10 391 743	60

Les responsables desdites entreprises sont invités à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le Service des Marchés Publics, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement des projets de contrats correspondants.

Les autres soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 12 Novembre 2018

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/A0NO/CEN/CPM/18 DU 20 SEPTEMBRE 2018, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX, TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE LA CENAME

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CENAME, Maître d'Ouvrage, communique :

Par décision d'attribution n° 1234/18/D/DG/CEN/YDE du 12 novembre 2018, l'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire pour l'exécution des prestations, objet de l'Appel d'Offres suscité, à la CENAME:

LOT unique : couverture en assurance multirisques des magasins et bureaux, tous risques informatiques et stocks des produits pharmaceutiques de la CENAME, ZEN1THE 1NSURANCE SA, pour un montant total toutes taxes comprises de 34 339 170 (Trente quatre millions trois cent trente neuf mille Cent soixante-dix francs CFA) FCFA. La durée d'exécution est de douze (12) mois à compter de la date de signature de l'Ordre de Service d'exécution de la Lettre-commande.

Ladite entreprise ou son représentant dûment désigné, est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction Générale de la CENAME, Direction Administrative et Financière pour la préparation du projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 12 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

VAILLAM Joseph

CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CFC/CIPM/2018 DU 16/10/2018 POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DU GROS ŒUVRE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

Les soumissionnaires intéressés par l'appel d'offres dont l'objet est repris en marge, sont informés que des modifications apportées au Dossier d'Appel d'Offres se présentent comme ci-dessous :

1- Avis d'Appel d'Offres, version anglaise,

En lieu et place de :

14- CRITERIA EVALUATION OF TENDERS

14-1 Eliminary Criteria.

- a) Absence of the bid bond or its non compliance to the model in tender file ;
- b) Forged or fake documents ;
- c) Absence of at least one document of the administrative file ;
- d) Absence of a quantified unit price ;**
- e) Lack of a specific reference in fire proof flocking ;
- f) Lack of a specific experience in rehabilitating concrete works ;
- g) Absence of a quantified unit price ;**
- h) Absence of funding capacity of at least 100 millions FCFA ;
- i) Technical score lower than 75% of YES.

Lire :

14- CRITERIA EVALUATION OF TENDERS

14-1 Eliminary Criteria.

- a) Absence of the bid bond or its non compliance to the model in tender file ;
- b) Forged or fake documents ;
- c) Absence of at least one document of the administrative file ;
- d) Absence of a quantified unit price ;**
- e) Lack of a specific reference in fire proof flocking ;
- f) Lack of a specific experience in rehabilitating concrete works ;
- g) Absence of funding capacity of at least 100 millions FCFA ;
- h) Technical score lower than 75% of YES.

2- Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

En lieu et place de :

22.1 : Chaque offre devra parvenir contre récépissé à la Sous-direction du Patrimoine et des Archives, sise au 2^{ème} étage de l'immeuble siège, porte 203, tel : 222 23 02 31, au plus tard le .../... /2018 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° _____ AONO/CFC/CIPM/2018 DU _____ POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU GROS ŒUVRE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CREDIT FONCIER »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

25.1 : L'ouverture des offres se fera en un temps, le même jour que la date limite de dépôt des offres :

_____, à 14 heures 00 précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Crédit Foncier du Cameroun siégeant dans la salle de réunion du 5^{ème} étage de l'Immeuble siège du CFC, porte 502

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Lire :

22.1 : Chaque offre devra parvenir contre récépissé à la Sous-direction du Patrimoine et des Archives, sise au 2^{ème} étage de l'immeuble siège, porte 203, tel : 222 23 02 31, au plus tard le **16 novembre 2018 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CFC/CIPM/2018 DU 16 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU GROS ŒUVRE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CREDIT FONCIER »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

25.1: L'ouverture des offres se fera en un temps, le même jour que la date limite de dépôt des offres : **16 novembre 2018**, à 14 heures 00 précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Crédit Foncier du Cameroun siégeant dans la salle de réunion du 5^{ème} étage de l'Immeuble siège du CFC, porte 502

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

COMMUNE DE MBANDJOCK

COMMUNIQUE N°01/C/CMBA/M/SG/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION N°01/DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CDPM-HS/2018DU 02 OCTOBRE 2018 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME DE MBANDJOCK DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA – REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbandjock

- Commandeur de l'Ordre National de la Valeur
- Dignitaire du Grand Cordon du Mérite Camerounais
- Membre du Comité Central du RDPC

Communique par DECISION N°01/D/CMBA/M/SG/18

Le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Montant lu TTC	Montant corrigé TTC	RANG	Obse
ETS DEUTCH INTERNATIONAL SARL BP: 7298 Yaoundé	14 600 000	14 600 000	1^{er}	- RAS et M
ETS AMIS DES PLANTEUR ET DES ELEVEURS BP: 3794 Yaoundé	-	-	ELIMINE	Offre non

Le soumissionnaire **ETS DEUTCH INTERNATIONAL SARL, BP: 7298 Yaoundé**, est retenu pour l'équipement du Centre de Promotion de la Femme de Mbandjock– Département de la Haute-Sanaga – Région du Centre, pour un montant de **F CFA quatorze millions six cent mille** **un délai de trente (30) jours.**

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent la publication du présent communiqué à **MBANDJOCK** pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondant.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront considérées comme nulles et non avenues.

MBANDJOCK le 12 Novembre 2018

Le ADJOINT AU MAIRE

MENGONG ONDOUA EPSE TOULOU Philomène

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

COMMUNIQUE N°08/MINFI/DGD/CMPM DU12 NOV 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/MINFI/DGD/CMPM-DGD/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVEUR PRINCIPAL DE PRODUCTION ET D'UN SERVEUR DE BACK-UP EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE DU COMMERCE EXTERIEURE (SYGEC) A LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES

Par Décision N° 07/MINFI/DGD/CMPM dU 12 NOV 2018

Les ETS NEGOCE INTER sont déclarés attributaires de la lettre commande relative au Dossier de Cotation susvisé pour un montant TTC de **vingt six millions neuf cent cinquante mille cinq cent (26 950 500) FCFA et un délai de 45 jours.**

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites

YAOUNDE le 12 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

FONGOD EDWIN NUVAGA

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°01/18/AONR/CSPH/CIPM DU 30 JUILLET 2018 RELATIF A LA REALISATION D'UNE MISSION
D'ASSISTANCE A LA TRANSITION COMPTABLE VERS LE NOUVEAU SYSTEME COMPTABLE OHADA
REVISE « SYSCOHADA » A LA CSPH.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH), Maître d'Ouvrage, informe les soumissionnaires de la consultation susmentionnée, que la société ci-après a été retenue pour l'exécution des prestations, objet dudit Appel d'Offres :

Objet	Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Réalisation d'une mission d'assistance à la transition comptable vers le nouveau système comptable OHADA révisé « SYSCOHADA » à la CSPH.	MAZARS CAMEROUN BP: 3791 Douala	49.952.513	Trois (03) mois

La société concernée est par conséquent invitée dès publication du présent communiqué, à prendre l'attache du Chef de Département des Affaires Communes, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Bureau des Marchés de la CSPH.

Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus./-

YAOUNDE le 12 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OKIE JOHNSON NDOH

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N°591/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP DU 12 NOVEMBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE DEUX CONTRATS AU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu loi n°2017/021 du 20 décembre 2017 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
La circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;
Vu la circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2018 ;
Vu la proposition d'attribution n°102/CPM/MINESEC/2018 du 05 Novembre 2018 de la Commission de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1er : Les entreprises ci-après désignées sont déclarées attributaires des contrats relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 22/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 27 SEPTEMBRE 2018, pour les travaux de construction de clôtures au Lycée Technique de NKOLBISSON (Phase 1) et au Lycée Technique d'EKOOUNOU, de la manière suivante :

N° AO	Lot	Objet	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAIS (JOURS)
22	1	Travaux de construction d'une clôture au Lycée Technique de NKOLBISSON (Phase 1)	ETS NEPTURNE	52 25 334 06 220020 2222 411	50 643 060	60
	2	Travaux de construction d'une clôture au Lycée Technique d'EKOOUNOU	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LE LOGIS	52 25 334 06 220020 2222 411	10 391 743	60

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 12 Novembre 2018

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE NKOTENG

DECISIONN°01/D/MINAT/RCE/DHS/P/2018 DU 09 NOV 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AAONO/MINDDLOC/RCE/CNK/CPM/2018 DU 05/10/2018 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LESTRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE MEBOLO-FLEUVE SANAGA DANS LACOMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE L=7KMPHASE 1 : L= 2,5KM

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOTENG,

- Vu** la constitution ;
- Vu** La loi n°2007/006 du 26 Décembre 2007 portant Régime Financier du Cameroun ;
- Vu** le décret n° 2002/003 du 19avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** le décret n° 2001/048 du 23février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret **N° 2018/190 du 02 mars 2018** ;
- Vu** le décret n° 2003/651/PM du 16avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** le décret n° **2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics** ;
- Vu** l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu** le Décret n° 2012/480 du 22 Octobre 2012 portant nomination des préfets ;
- Vu** le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;
- Vu** la Lettre Circulaire n° **0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juil 2018** précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° **2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics**
- Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
- Vu** la circulaire **N°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018** portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;
- Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert **N°01/AAONO/MINDDLOC/RCE/CNK/CPM/2018 DU 05/10/2018 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) pour les travaux de réhabilitation de la Piste agricole MEBOLO-Fleuve SANAGA dans la Commune de NKOTENG, Département de la Haute SANAGA, Région du Centre - L=7km (Phase 1 : 2,5km)**

D E C I D E :

Article 1 – Le soumissionnaire **ETS CAMEROON FACTORING AND DEVELOPMENT, BP : 34420 Yaoundé**, est retenu pour les travaux de réhabilitation de la Piste agricole MEBOLO-Fleuve SANAGA dans la Commune de NKOTENG, Département de la Haute-Sanaga – Région du Centre, pour un montant de **F CFA vingt trois millions neuf cent douze mille six cent dix-huit (23 912 618) TTC**, pour un délai de **trois (03) mois calendaires** :

Article 2 - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE NKOTENG

**DECISIONN°02/D/MINDDLOC/RCE/DHS/CNK/2018 DU 09 NOV 2018 PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°02/AAONO/MINDDLOC/RCE/CNK/CPM/2018 DU 05/10/2018 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR
LESTRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CHAMPS DE CANNES-CARREFOUR
KOMBO-VILLAGE KOMBO (LIMITE SIMBANE) DANS LA COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA
HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE L=4KM**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOTENG,

- Vu** la constitution ;
- Vu** La loi n°2007/006 du 26 Décembre 2007 portant Régime Financier du Cameroun ;
- Vu** le décret n° 2002/003 du 19avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** le décret n° 2001/048 du 23février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret **N° 2018/190 du 02 mars 2018** ;
- Vu** le décret n° 2003/651/PM du 16avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** le décret n° **2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics** ;
- Vu** l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu** le Décret n° 2012/480 du 22 Octobre 2012 portant nomination des préfets ;
- Vu** le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;
- Vu** la Lettre Circulaire n° **0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juil 2018** précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° **2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics**
- Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
- Vu** la circulaire **N°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018** portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;
- Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert **N°01/AAONO/MINDDLOC/RCE/CNK/CPM/2018 DU 05/10/2018 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) pour les travaux de réhabilitation de la route communale Champs de Cannes-Carrefour KOMBO-VILLAGE KOMBO (LIMITE SIMBANE) dans la Commune de NKOTENG, Département de la Haute SANAGA, Région du Centre - L=4km.**

D E C I D E :

Article 1 – Le soumissionnaire **ETS JAB'S ET FRERES, BP : 29 Nanga-Eboko**, est retenu pour les travaux de réhabilitation de la route communale Champs de Cannes-Carrefour KOMBO-VILLAGE KOMBO (LIMITE SIMBANE) dans la Commune de NKOTENG, Département de la Haute-Sanaga, pour un montant de **F CFA vingt six millions huit cent quatre-vingt mille sept cent quarante-neuf (26 880 749) TTC**, pour un délai de **trois (03) mois calendaires** :

Article 2 - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0071A0NO/CEN/CPM/18 DU 20 SEPTEMBRE 2018, LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE, RELATIF À LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX, TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE LA CENAME

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CENAME

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant Statut Général des Etablissements Publics et des Entreprises du Secteur Public et Parapublic ;
Vu le Décret n° 2009/386 du 30 novembre 2009 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2005/252 du 30 juin 2005 portant création, organisation et fonctionnement de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME) ;
Vu le Décret n° 2005/252 du 30 juin 2005 portant Création, Organisation et fonctionnement de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME) ;
Vu l'Arrêté n° 087/CAB/PM du 25 juillet 2006 portant création d'une Commission de Passation de Marchés auprès de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;
Vu l'Arrêté n° 207/CAB/PM du 27 décembre 2010 portant nomination du Président de la Commission de Passation des Marchés auprès de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;
Vu la Décision n° 0166/12/DG/CENAME du 08 février 2012 modifiant et complétant certaines dispositions de la Décision n° 0211/11/DG/CENAME du 31 janvier 2011 portant constatation de la composition de la Commission de Passation des Marchés de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;
Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Dossier d'Appel d'Offres n° 007/AONO/CEN/CPM/2018 du 20 septembre 2018, lancé en procédure d'urgence, relatif à la couverture en assurance multirisques des magasins et bureaux, tous risques informatiques et stocks des produits pharmaceutiques de la CENAME ;
Vu la Correspondance n° 032/18/IJCPM/CEN/YDE du 02 novembre 2018 du Président de la Commission de Passation des Marchés de la CENAME, portant proposition d'attribution ;

DECIDE

Article 1er : Est attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n°005/AONO/CEN/CPM/18 du 20 septembre 2018, lancé en procédure d'urgence, relatif à la couverture en assurance multirisques des magasins et bureaux, tous risques informatiques et stocks des produits pharmaceutiques de la CENAME, l'entreprise ci-après :

Lot unique: couverture en assurance multirisques des magasins et bureaux, tous risques informatiques et stocks des produits pharmaceutiques de la CENAME, **ZENITHE INSURANCE SA**, pour un montant total toutes taxes comprises de 34 339 170 (Trente quatre millions trois cent trente neuf mille Cent soixante-dix francs CFA) FCFA. La durée d'exécution est de douze (12) mois à compter de la date de signature de l'Ordre de Service d'exécution de la Lettre-commande.

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise ou son représentant dûment désigné est invité à se présenter à la Direction générale de la CENAME pour l'établissement du projet de lettre-commande correspondant.

YAOUNDE le 12 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

VAILLAM Joseph

COMMUNE DE MBANDJOCK

DECISIONN°28/D/CMBA/M/SG/18 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE DOSSIER DE CONSULTATION N°01/DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CDPM-HS/2018 DU 02 OCTOBRE 2018 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME DE MBANDJOCK DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA – REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbandjock

- Commandeur de l'Ordre National de la Valeur
- Dignitaire du Grand Cordon du Mérite Camerounais
- Membre du Comité Central du RDPC

- Vu** la constitution ;
- Vu** La loi n°2007/006 du 26 Décembre 2007 portant Régime Financier du Cameroun ;
- Vu** le décret n° 2002/003 du 19avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** le décret n° 2001/048 du 23février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifie et complété par le décret **N° 2018/190 du 02 mars 2018** ;
- Vu** le décret n° 2003/651/PM du 16avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** le décret n° **2018/366 du 20 juin 2018** portant code des Marchés Publics ;
- Vu** l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu** le Décret n° **2012/480 du 22 Octobre 2012** portant nomination de Monsieur **NANGA DANG Albert** au poste de Préfet du Département de la Haute-Sanaga;
- Vu** le décret n° **2012/075 du 08 mars 2012** portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° **2012/076 du 08 mars 2012** modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** l'Arrêté N° **00000041/MINATD/DCTD du 30 Septembre 2013** constatant l'élection **BAGDAMA AMATI René Degaulle** en qualité de Maire et de ses Adjoints
- Vu** la circulaire n° **002 et n° 003/CAB/PM** du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;

- Vu** la Lettre Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
- Vu** la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics;
- Vu** la circulaire N°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;
- Vu** Le Dossier de Consultation N°01/DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CDPM-HS/2018 du

02 Octobre 2018 Pour L'Equipeement du Centre de Promotion de la Femme de Mbandjock,
Département de la Haute-Sanaga – Région du Centre.

MBANDJOCK le 12 Novembre 2018

Le ADJOINT AU MAIRE

MENGONG ONDOUA EPSE TOULOU Philomène

Vu le Budget de la Commune de Mbandjock, exercice 2018

D E C I D E :

Article 1 – Le soumissionnaire **ETS DEUTCH INTERNATIONAL SARL, BP: 7298 Yaoundé**, est retenu pour l'équipement du Centre de Promotion de la Femme de Mbandjock– Département de la Haute-Sanaga – Région du Centre, pour un montant de **F CFA quatorze millions six cent mille (14 600 000) TTC, pour un délai de trente (30) jours.**

Article 2 - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

DECISION N°07/MINFI/DGD/CMPM DU 12 NOV 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/MINFI/DGD/CMPM-DGD/2018 DU 13 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVEUR PRINCIPAL DE PRODUCTION ET D'UN SERVEUR DE BACK-UP EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE DU COMMERCE EXTERIEURE (SYGEC) A LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire 001/Cab/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire 004/Cab/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la circulaire 001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instruction relative à l'exécution des lois de Finance ; au Suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnées pour l'exercice 2017 ;

Vu le Dossier de Cotation ouvert en procédure d'urgence n° 01 MINFI/DGD/CMPM-DGD/2018 du 13 septembre 2018.

DECIDE :

Article 1er : les ETS NEGOCE INTER sont déclarés attributaires de la lettre commande relative au Dossier de Cotation susvisé pour un montant TTC **de vingt six millions neuf cent cinquante mille cinq cent (26 950 500) FCFA et un délai de 45 jours.**

Article 2 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 12 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONGOD EDWIN NUVAGA

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

ADDITIF N°02/A/PRC/MINDDEVEL/CAD5/2018 RELATIF À L'AVIS D'APPEL D OFFRES N° 016/AONO/PR/MINDDEVELICAD5/2018 DU24 OCTOBRE 2018 POUR LA CONSTRUCTION DE L'ETAGE SUPERIEURE DE LA MATERNITE : LOTI ET EQUIPEMENT DU BLOC OPERATOIRE DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE BONAMOOUSSADI/LOT2, DEPARTEMENT DU WOURI, ARRONDISSEMENT DE DOUALA V.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DOUALA le 13 Novembre 2018

Le MAIRE

EBANDA Gustave

COMMUNE D'ELIG MFOMO

ADDITIF N° 001/AD/JO3.06/C/SG/STDU/EMO

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquée comme telle, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Lékié contre récépissé, au plus tard le 20 NOVEMBRE 2018 à 14 Heures, heure locale revêtue de la mention suivante: « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/JO3.06/C/SG/STDU/EMO/2018 DU 30 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES EN TERRE, DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE » « A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquée comme telle, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Lékié contre récépissé, au plus tard le 23 NOVEMBRE 2018 à 14 Heures, heure locale revêtue de la mention suivante: « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/JO3.06/C/SG/STDU/EMO/2018 DU 30 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES EN TERRE, DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE » « A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera le 20 NOVEMBRE 2018 à 15 heures, par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de réunion de l'immeuble abritant la Délégation départementale de l'Habitat et du Développement urbain de la Lékié à Monatéle, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à quatre-vingt pour cent (80%).
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera le 23 NOVEMBRE 2018 à 15 heures, par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de réunion de l'immeuble abritant la Délégation départementale de l'Habitat et du Développement urbain de la Lékié à Monatéle, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à quatre-vingt pour cent (80%).

ELIG-MFOMO le 12 Novembre 2018

Le MAIRE

MVONDO AYISSI STANISLAS JOËL

COMMUNE D'ELIG MFOMO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
 N°004/AONO/JO3.06/C/SG/STDU/EMO DU 30/10/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
 PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE LEVALEBODO DANS L'ARRONDISSEMENT D'ELIG MFOMO PK 04+800),
 PORTEE : 6 ML HAUTEUR DES CULEES ? 3ML**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquée comme telle, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Lékié contre récépissé, au plus tard le 20 novembre 2018 à 14 Heures , heure locale revêtue de la mention suivante: APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/JO3.06/C/SG/STDU/EMO DU 30 octobre 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE LEVALEBODO DANS L'ARRONDISSEMENT D'ELIG MFOMO 5PK 0+800), PORTEE : 6 ML HAUTEUR DES CULEES ? 3M «A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »
	Lire plutôt Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquée comme telle, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Lékié contre récépissé, au plus tard le 23 novembre 2018 à 14 Heures , heure locale revêtue de la mention suivante: APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/JO3.06/C/SG/STDU/EMO DU 30 octobre 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE LEVALEBODO DANS L'ARRONDISSEMENT D'ELIG MFOMO 5PK 0+800), PORTEE : 6 ML HAUTEUR DES CULEES ? 3M «A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en une phase le 20 novembre 2018 à 15 heures , par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de réunion de l'immeuble abritant la Délégation départementale de l'Habitat et du Développement urbain de la Lékié à Monatéle , en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à quatre-vingt (80) pour cent (100).
	Lire plutôt L'ouverture des offres se fera en une phase le 23 novembre 2018 à 15 heures , par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de réunion de l'immeuble abritant la Délégation départementale de l'Habitat et du Développement urbain de la Lékié à Monatéle , en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à quatre-vingt (80) pour cent (100).

3	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... Pièces administratives a) Dossier incomplet; b) Pièce falsifiée ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics). Offre technique a) Dossier incomplet ou pièces non conformes b) Abandon d'un marché au tort de l'Entreprise au cours des trois dernières années (conformément à la lettre circulaire du Ministre des Marchés publics du 27 janvier 2017) c) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux d) Absence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ; e) Non satisfaction, au moins 80% des critères essentiels. Offre financière a) Offre financière incomplète ; b) Pièces non conformes ; c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ; Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.
	Lire plutot <u>Principaux critères éliminatoires :</u> Pièces administratives a) Dossier incomplet au-delà de quarante- huit heures après l'ouverture des plis;

ELIG-MFOMO le 12 Novembre 2018

Le MAIRE

MVONDO AYISSI STANISLAS JOËL

COMMUNE D'ELIG MFOMO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/ JO3.06/ C/SG/STDU/EMO/2018 DU 30/10/2018, POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE : AKAK (CHEFFERIE) – NKOLOSSAN (6 KM), DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquée comme telle, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publiques la Lékié contre récépissé, au plus tard le 20 NOVEMBRE 2018 à 14 Heures, heure locale revêtue de la mention suivante: « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/JO3.06/C/SG/STDU/EMO/2018 DU 30 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX OUVERTURE »
	Lire plutôt Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquée comme telle, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publiques la Lékié contre récépissé, au plus tard le 23 NOVEMBRE 2018 à 14 Heures, heure locale revêtue de la mention suivante: « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/JO3.06/C/SG/STDU/EMO/2018 DU 30 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX OUVERTURE »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera le 20 NOVEMBRE 2018 à 15 heures, par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de réunion de l'immeuble abritant la Délégation départementale de l'Habitat et du Développement urbain de la Lékié à Monatélé, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à quatre-vingt pour cent (80%).
	Lire plutôt L'ouverture des offres se fera le 23 NOVEMBRE 2018 à 15 heures, par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de réunion de l'immeuble abritant la Délégation départementale de l'Habitat et du Développement urbain de la Lékié à Monatélé, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à quatre-vingt pour cent (80%).

ELIG-MFOMO le 13 Novembre 2018

Le MAIRE

MVONDO AYISSI STANISLAS JOËL

COMMUNE D'ELIG MFOMO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
 N°002/AONO/C/JO3.06/SG/STDU/EMO /2018 DU 30/10/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE
 LA ROUTE EN TERRE : ELIG-BITSETSA –NIGA – ABANG ESSONO - ENOBITA (12.00KM), DANS LA
 COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquée comme telle, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Lékié contre récépissé, au plus tard le 20 NOVEMBRE 2018 à 14Heures, heure locale revêtue de la mention suivante: « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/JO3.06/C/SG/STDU/EMO/2018 DU 30 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE : ELIG-BITSETSA –NIGA – ABANG ESSONO - ENOBITA (12.00KM), DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE » « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquée comme telle, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Lékié contre récépissé, au plus tard le 23 NOVEMBRE 2018 à 14Heures, heure locale revêtue de la mention suivante: « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/JO3.06/C/SG/STDU/EMO/2018 DU 30 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE : ELIG-BITSETSA –NIGA – ABANG ESSONO - ENOBITA (12.00KM), DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE » « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera le 20 NOVEMBRE 2018 à 15 heures, par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de réunion de l'immeuble abritant la Délégation départementale de l'Habitat et du Développement urbain de la Lékié à Monatéle, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à quatre-vingt pour cent (80%).

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquée comme telle, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Lékié contre récépissé, au plus tard le **23 NOVEMBRE 2018 à 14Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante:

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/JO3.06/C/SG/STDU/EMO/2018 DU 30 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE : ELIG-BITSETSA -NIGA – ABANG ESSONO - ENOBITA (12.00KM), DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE** » « **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.** »

ELIG-MFOMO le 12 Novembre 2018

Le MAIRE

MVONDO AYISSI STANISLAS JOËL

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La réforme du système des Marchés publics camerounais consacrée par le Décret no 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics, confère à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) entre autres missions, celle d'agréer les experts en vue d'une assistance des Acteurs dans le domaine des Marchés Publics.

2. Objet

Dans cet optique, l'ARMP envisage la constitution d'un répertoire des experts auprès des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics (CCCMP) qui sont des organes techniques placés auprès du Ministre chargé des Marchés Publics, aux fins de contrôle à priori des procédures de passation des marchés publics initiées et conduites par les Maîtres d'Ouvrage ou les Maîtres d'Ouvrage Délégués, pour les seuils ci-après :

- Travaux routiers (marchés supérieurs à 5 milliards FCFA);
- Autres infrastructures (marchés supérieurs à 1 milliard FCFA) ;
- Travaux de bâtiments et des équipements collectifs (marchés supérieurs à 500 millions FCFA) ;
- Approvisionnements généraux (marchés supérieurs à 250 millions FCFA) ;
- Services et prestations intellectuelles (marchés supérieurs à 100 millions FCFA).

Pour se faire, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics invite les personnes physiques intéressées par ladite prestation à manifester dans les conditions définies ci-dessous, leur intérêt dans un ou plusieurs domaines de compétence énoncés au point IV ci-après.

3. Consistance des prestations

La mission de l'Expert consiste à examiner les aspects techniques des documents reçus du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué et à rédiger un rapport qu'il présente à la commission dans un délai de cinq (05) jours. L'objectif visé est d'éclairer les membres de la commission sur les spécificités du domaine technique concerné par le projet à examiner d'une part, et de veiller d'autre part à chaque étape de la procédure, au respect de la réglementation.

A ce titre, l'Expert devra notamment :

1. pour l'examen du dossier d'appel d'offres (DAO) :

- apprécier l'état de maturité du projet et s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;
- vérifier la conformité des Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP), des Spécifications Techniques (ST) ou des Termes De Référence (TDR) aux normes applicables et aux clauses sociales et environnementales ;
- examiner la conformité du projet de DAO au DAO type en vigueur le cas échéant ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- analyser la corrélation entre les options techniques du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué décrites dans le CCTP/ST/TDR et les besoins exprimés suite aux études préalables ;
- apporter un jugement sur la pérennité des choix du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué exprimés à travers le descriptif technique du DAO ;
- identifier tous les critères et/ou caractéristiques discriminatoires susceptibles de nuire aux principes d'équité ou contraires aux règles de concurrence ;
- vérifier l'adéquation entre les critères et sous-critères d'évaluation, modes d'attribution et les besoins exprimés par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés de contrôle avec ceux des travaux, notamment en termes de délais, le cas échéant.

2. Pour l'attribution du marché:

- vérifier la prise en compte par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué des observations à caractère technique émises sur le projet de DAO ;
- vérifier la pertinence des notations et/ou des commentaires du rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;
- analyser la qualité technique des variantes proposées par les soumissionnaires et leurs coûts lorsque celles-ci ont été requises dans le DAO ;
- apprécier les offres financières des soumissionnaires en vue de déceler éventuellement celles anormalement basses et formuler le cas échéant, un avis sur la pertinence des sous-détails des prix significatifs.

3. Pour l'examen du projet de marché passé suivant la procédure de gré à gré apprécier l'état de maturité des études (CCTP/ST/TDR) et de s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;

- vérifier la conformité des CCTP/ST/TDR aux normes applicables et clauses sociales et environnementales ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier la conformité des clauses administratives du projet de marché avec les dispositions du Dossier de consultation ;
- s'assurer de la disponibilité et de la prise en compte des conclusions des études préalables ;
- examiner la conformité des caractéristiques techniques, des montants et des délais avec l'option retenue ;
- apprécier l'adéquation entre l'offre reçue et les composantes du projet de marché (TDR, devis estimatif, etc) ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés des travaux avec ceux de contrôle, notamment en termes de délais, le cas échéant.

4. Pour l'examen des projets d'avenants:

- analyser la pertinence et la qualité de l'étude préalable justifiant l'avenant lorsque des modifications portent sur les spécifications techniques ou engendrent une incidence financière ;
- relever, le cas échéant, les parts de responsabilité des différents acteurs (Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, Maître d'œuvre et entrepreneur) à partir des causes à l'origine de l'avenant ;
- se prononcer sur les coûts et délai prévus dans le projet d'avenant et apprécier le cas échéant, la justesse des prix nouveaux proposés ;
- vérifier que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier le cas échéant que les variations des quantités avec incidence financière et objet du projet d'avenant, ont été prescrites par ordre de service.

4. Participation et origine

L'Expert est une personne physique remplissant les conditions cumulatives suivantes :

- avoir des qualifications universitaires d'au moins BAC + 3,
- disposer de compétences techniques avérées et d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans l'un des domaines de compétence énumérés au paragraphe V ;
- être capable de travailler dans un environnement sous pression ;
- justifier de compétences avérées dans la maîtrise des procédures nationales et internationales des Marchés Publics ;
- maîtriser l'usage de l'outil informatique, en l'occurrence le traitement des données (Word, Excel).

Peuvent être Experts, les cadres issus du secteur public, parapublic ou privé et de la société civile ayant une compétence dans les domaines visés au point IV.

5. Financement

La mission de l'Expert sera financée par le budget de l'Etat. Les Experts seront rémunérés selon les modalités prévues par les textes en vigueur, notamment l'arrêté n° 0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature devront être déposés sous plis fermés contre décharge au plus tard le 15/11/2018 à 15h30 précises, à l'adresse suivante :

Inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.

Chaque pli portera la mention ci-après :

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE D'EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

7. Composition du dossier

Chaque candidat devra fournir un dossier comprenant :

1. une lettre de manifestation d'intérêt timbrée précisant le ou les domaines de compétence sollicités ;
2. une fiche d'identification fournissant des informations actualisées sur les coordonnées et la qualification de l'expert, qui peut être téléchargée sur le site de l'ARMP, www.armp.cm ou retirée au secrétariat de l'inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.
3. Un curriculum vitae daté et signé par le candidat, indiquant ses qualifications académiques et professionnelles et mettant en exergue ses capacités techniques dans les domaines postulés, assorti de tous les documents justificatifs des expériences dans le domaine d'expertise en marchés publics ;
4. les copies des diplômes, certificats ou attestations dans le(s) domaine(s) sollicités, certifiées par une autorité administrative (Sous-Préfet, Préfet ou Gouverneur) ;
5. pour ceux des candidats dont l'exercice de la profession est assujéti à l'appartenance à un Ordre, ils devront fournir également les justificatifs en cours de validité de leur inscription audit Ordre.

L'Agence de Régulation des Marchés Publics, se réserve le droit de vérifier la conformité des informations données, et l'authenticité des pièces fournies. Toute fausse déclaration entraînera l'élimination du candidat.

8. Critères d'évaluation

Les domaines de compétence concernés par le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt sont les suivants :

A - Travaux Routiers (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- A.1. Travaux neufs, réhabilitation ou entretien des routes ;
- A.2. Voiries et Réseaux Divers ;
- A.3. Ouvrages d'art (ponts, dalots, tunnels, digues) ;
- A.4. Travaux de terrassements généraux ;
- A.5. Etudes géotechniques liées aux projets routiers ;
- A.6. Aménagement urbain ;
- A.7. Etudes topographiques ou géodésiques liées aux projets routiers ;
- A.8. Travaux de Génie rural ;
- A.9. Sécurité et sécurité des transports ;
- A.10. Etudes Environnementales liées aux travaux routiers.
- A.11. Equipements et sécurité routière

B - Travaux de Bâtiments et Equipements Collectifs (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- B.1. Construction, réhabilitation ou réaménagement de bâtiments ;
- B.2. Maintenance de bâtiments ;
- B.3. Architecture ;
- B.4. Urbanisme et Génie urbain ;
- B.5. Cartographie ;
- B.6. Etudes Géotechniques liées aux projets de construction ;
- B.7. Froid et climatisation ;
- B.8. Techniques Industrielles (Electricité, électrotechnique, électronique, etc...) ;
- B.9. Etudes Environnementales liées aux projets de construction.

C - Autres Infrastructures

- C.1. Infrastructures ferroviaires ;
- C.2. Infrastructures portuaires ;
- C.3. Infrastructures aéroportuaires ;
- C.4. Infrastructures hydroélectriques ;
- C.5. Constructions Hydrauliques et Adduction d'eau potable ;
- C.6. Projets d'assainissement ;
- C.7. Hydrocarbures (gaz, pétrole) ;
- C.8. Télécommunications ;
- C.9. Génie mécanique ;
- C.10. Electricité (génie électrique) ;
- C.11. Aménagement portuaire ;
- C.12. Autres travaux de Génie civil ;
- C.13. Génie rural ;
- C.14. Sûreté et sécurité de transport ferroviaire, portuaire et aéroportuaire.

D - Approvisionnements Généraux (Etudes, fournitures, installations et maintenance)

- D.1. Livre, matériel scolaire, pédagogique et didactique ;
- D.2. Equipements sanitaires et matériel biomédical ;
- D.3. Produits Pharmaceutiques et parapharmaceutiques ;
- D.4. Médicaments et pharmacie vétérinaire ;
- D.5. Equipements piscicoles ;
- D.6. Intrants et produits agricoles ;
- D.7. Matériels et équipements agricoles ;
- D.8. Matériel électrique et électrotechnique ;
- D.9. Matériel électronique et télécommunications ;
- D.10. Informatique (hardware : matériel et réseaux, progiciels...) ;
- D.11. Véhicules et engins ;
- D.12. Unités industrielles (ateliers, usines, ...) ;
- D.13. Produits chimiques ;
- D.14. Fourniture des Equipements et d'engins des secteurs : aéronautique, maritime et ferroviaire ;
- D.15. Tout autre approvisionnement.

E - Services et Prestations Intellectuelles (Etudes, audits, enquêtes)

- E.1. Stratégies sectorielles ;
- E.2. Mise en concession des services publics et marchés publics ;
- E.3. Audits et contrôles ;
- E.4. Statistiques et sondage ;
- E.5. Economie de transport ;
- E.6. Métrologie ;
- E.7. Prestations d'assurances ;
- E.8. Expertise judiciaire, financière, comptable etc... ;
- E.9. Toutes autres prestations intellectuelles ;

N.B. : Toute autre expertise non spécifiée dans le présent Avis peut également se manifester.

9. Evaluation et publication des resultats

L'évaluation des propositions des candidats s'effectuera par des jurys mis en place par l'ARMP, sur la base de la qualification des candidats (diplôme dans le domaine d'expertise postulé, attestations de formation dans le domaine des marchés publics), des expériences générales et spécifiques (justificatifs des fonctions occupées ou des participations en qualité d'expert auprès des anciennes Commissions Spécialisées de Contrôle ou Commissions Centrales des Marchés Publics.

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com